

DOCUMENTATION 1960/01

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		10.210 T L 1 F		1961	3 ' 6 7 5	
Caractéristiques "10210" à l'avant sur grille radiateur. - "10210 T L1F" sur plaquette du constructeur							
à droite dans cabine devant la porte *			Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis M.A.N. AG, Werk München ( D ) - Importateur ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé à droite à l'avant latéralement sur longeron et sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant en haut s.bloc-moteur au-dessous ler injecteur							
Type du moteur D 2146 M T 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot.avant		Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique					
Cylindrée	9'658 cm³	Frein de remorque air comprimé, l conduite, indir. **)			Dimensions ext. en mm *)		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 7'600	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. s.demande		Largeur ***) 2'500		
Entraînement s.roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 106		Voie avant 2'052		Hauteur 2'705		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 86		Voie arrière 1'784		Empattement 5'000	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,40/17,75*		Porte à faux arr. 1'400	
Frein à pied hydro-pneumatique, hydr.à exp.int.assisté air compr.s.roues AV - air compr.s.r.AR **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, assisté par ressort, sur roues arrière **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'450	2'160	5'610	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250		Largeur
Total			16'000	Multiply			Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'000	16'000	Super 382			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 32'000			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein 210 DIN	
Alésage		121		Course 140		C.V. impôts 49,19	
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée (avec 2 couchettes)							
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu arr. )		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

+) Phares: marque 2/ BOSCH A 1216	6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	Indic. de direction AV= séparés (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	latéralement derrière portes cab. (orange)
Phare brouillard	AR= combinés avec feux AR/stop (orange)
Feux arrières 2/ comb.avec feux stop et clignot.	Essuie-glace 3/ électriques
Rélecteurs 2/ séparés	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feu stop 2/ comb.avec feux AR et clignot. (orange)	Rétroviseur 2/ extérieurs
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné	Indicateur de vitesse km/h
Phare marche arrière	Parties dangereuses
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24 (2x12)
Mesure du bruit 88	bB à 2'100 t/min

Observations et exceptions

- \*) Modèles : Egalement livrable avec empattement 4'600 mm ( $\phi$  braquage 16,7 m)
- \*\*) Freins : Frein de service : Les vhc. immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).  
Frein à main : Avec connexion pour freinage de remorque (air comprimé)  
Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art.17 chiff.3 ACF 21.10.60.
- \*\*\*) Largeur : 2'500 mm - Doit être munis du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9 chiff. 2 et annexe 2).
- +) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		10.210 T L 1 F		1961	3 ' 6 7 5	
Caractéristiques "10210" à l'avant sur grille radiateur.-"10210 T L1F" sur plaquette du constructeur							
à droite dans cabine devant la porte *				Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis M.A.N. AG, Werk München ( D ) - Importateur ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé à droite à l'avant latéralement sur longeron et sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant en haut s.bloc-moteur au-dessous ler injecteur							
Type du moteur D 2146 N T 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot.avant		Frein-moteur sur échappement, à commande pneumatique					
Cylindrée	9'658 cm³	Frein de remorque air comprimé, 1 conduite, indir. **)				Dimensions ext. en mm *)	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 7'600	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. s.demande		Largeur ***) 2'500		
Entraînement s.roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 106		Voie avant 2'052		Hauteur. 2'705		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 86		Voie arrière 1'784		Empattement 5'000	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,40/17,75*		Porte à faux arr. 1'400	
Frein à pied hydro-pneumatique, hydr.à exp.int.assisté air compr.s.roues AV - air compr.s.r.AR **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, assisté par ressort, sur roues arrière **)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	3'450	2'160	5'610	Dimension	11.00-20	11.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu	3'250	3'250		Largeur
Total			16'000	Multiply			Hauteur
Gar. de fabr.	6'000	10'000	16'000	Super 382			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			32'000	Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein	210 DIN
Alésage		121		Course		140	C.V. impôts
							49,19
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée (avec 2 couchettes)							
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

+) Phares: marque 2/ BOSCH A 1216	6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	Indic. de direction AV= séparés (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	latéralement derrière portes cab. (orange)
Phare brouillard	AR= combinés avec feux AR/stop (orange)
Feux arrières 2/ comb.avec feux stop et clignot.	Essuie-glace 3/ électriques
Rélecteurs 2/ séparés	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feu stop 2/ comb.avec feux AR et clignot. (orange)	Rétroviseur 2/ extérieurs
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné	Indicateur de vitesse km/h
Phare marche arrière	Parties dangereuses
Equipement électr. Volts 12 resp. 24 (2x12)	
Mesure du bruit 88 bB à 2'100 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Modèles : Egalement livrable avec empattement 4'600 mm ( $\phi$  braquage 16,7 m)
- \*\*\*) Freins : Frein de service : Les vhc.immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).  
Frein à main : Avec connexion pour freinage de remorque (air comprimé)  
Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art.17 chiff.3 ACF 21.10.60.
- \*\*\*\*) Largeur : 2'500 mm - Doit être munis du signe distinctif prescrit (ACF 21.10.60 art. 9 chiff. 2 et annexe 2).
- +) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type